

Envoyé en préfecture le 29/04/2021

Reçu en préfecture le 29/04/2021

Affiché le

ID : 976-200060465-20210409-2021



ÉPI : 602 CA DU GRAND NORD DE MAYOTTE
 ARRONDISSEMENT : 97
 TRÉSORERIE SPL OU SGC : TRESORERIE MUNICIPALE DE MAYOT

N° 1259 FPU (1)
TAUX
FDL
 2021

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021

RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2021

CFE	Bases d'imposition effectives 2020 ¹	Taux de référence pour 2021 ²	Taux d'imposition plafonné pour 2021 ³	Bases d'imposition prévisionnelles 2021 ⁴	Produit de référence (col.4 x col.2 ou 3) ⁵	Produit de CFE unique (col.4 x col.8) ¹⁰
	2 432 215	10,54	>>>	2 269 000	239 153	239 153
	Réserve de taux capitalisée ⁶	Réserve de taux utilisée ⁷	Taux voté ⁸	Taux mis en réserve ⁹		
Si décision de modifier la durée d'intégration des taux, indiquer ci-contre la nouvelle durée.....						
			10,54			239 153

IB - TAXES FONCIÈRES		Taux de référence pour 2021 ^{2a}	Taux moyens pondérés des communes si fusion ^{2b}	Bases d'imposition prévisionnelles 2021 ³	Produit fiscal de référence (col.3 x col.2) ⁴	Taux votés ⁵	Produit correspondant (col.3 x col.5) ⁶
Taxes	Bases d'imposition effectives 2020 ¹	2,75		14 374 000	395 285		
	13 982 911				2 026		
Taxe foncière (non bâti)		0,070		2 894 000			
	3 046 698						
Produit de référence des taxes foncières					397 311		

Aide au calcul des taux addit. par variation proportionnelle		Taxes	Taux de référence pour 2021 ¹¹	Coefficient de variation proportionnelle ¹²	Taux proportionnels (col.11 x col.13) ¹³
Il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas :					
- de reconduction des taux de référence					
- ou de variation différenciée					
	Taxe foncière (bâti)		2,75	397 311 = 1,00000	2,75
	Taxe foncière (non bâti)		0,070	397 311	0,07
Produit de référence des TF total col.4					
(6 décimales)					

I - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2021						Total
CVAE	IFER	TASCOM	TH	Taxe add. FNB	Fraction de TVA nationale	680 522
431 088	51 654	27 905	235 932			1 427 101
Alloc. compensatrices	DCRTP		Versement FNGIR		Contribution FNGIR	
662 019						

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2021																	
Produit attendu des taxes à taux votés (col.6)	636 463	+	Total autres taxes (cadre II)	746 579	+	Allocations compensatrices + DCRTP	662 019	+	Versement FNGIR	-	Contribution FNGIR	680 522	+	Fraction de TVA nationale	680 522	=	680 522

A MAMOUZOU le 31 MARS 2021
 le DIRECTEUR REG. DES FINANCES PUBLIQUES PICHEVIN CHRISTIAN

Le préfet,
 le 29/04/2021





PRÉFECTURE
 DE LA RÉGION
 DES COMORES
 DE MAYOTTE

EPCI : 602 CA DU GRAND NORD DE MAYOTTE
 ARRONDISSEMENT : 97
 TRÉSORERIE SPL OU SGC : TRÉSORERIE MUNICIPALE DE MAYOT



N° 1259 FPU (2)

TAUX
 FDL
 2021

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

TAILLAGE DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES

Taxe foncière (bâti) :	453 038
Locaux industriels (MIU) :	21 051
Locaux agricoles (non bâti) :	109 296
Cotisation foncière des entreprises (CFE) :	1 634
a. Réduction des bases des créations d'établissements	89 299
b. Exonération en zones d'aménagement du territoire	18 363
c. Locaux industriels	
d. Autres allocations	

2. BASES NON TAXÉES

Bases exonérées par le conseil communautaire	
Taxe foncière (bâti)	290
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	
Bases exonérées par la loi	
Taxe foncière (bâti)	16 473 055
Taxe foncière (non bâti)	2 609 238
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	3 456 961
Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles	

5. PRODUIT DES IFR

Eoliennes & hydroliennes	
Centrales électriques	
Centrales photovoltaïques	18 868
Centrales hydrauliques	
Transformateurs	14 859
Stations radioélectriques	17 927
Gaz - Stockage, transport...	

3. CVAE

a. CVAE : part nette versée par les entreprises	357 600
b. CVAE : part dégrèvée	73 488
c. CVAE : exonérations non compensées	

4. TAXE D'HABITATION

a. Bases hors résidences principales et locaux vacants	4 124 682
b. Bases des locaux vacants soumis à THLV	
c. Taux figé de taxe d'habitation	5,72

6. FRACTION DE TVA

	680 522
--	---------

7. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES

Taxe	Taux maximal de droit commun (15)	Taux maximum dérogatoire (16)	Taux maximum avec rattrapage (17)	Taux moyen 75 % (18)	Taux maximum avec capitalisation (19)	Taux maximum avec majoration spéciale (20)
Taxe annuelle de FPU						
FPU régime de croisière	10,32	10,54	11,07	20,12	11,07	

Majoration spéciale du taux de CFE

Taux moyen pondéré des taxes foncières de 2020	
national	de l'EPCI
//////	//////
Tx max de la majo. spéciale	
//////	//////

ERCI en régime de croisière

Coefficients de variation du TMP		Taux moyen pondéré en cas de changement de périmètre (23)		Taux moyen communal 2021 (niveau national) (24)		Taux plafond 2021 (25)	
de taxe foncière (bâti) (21)	des deux taxes foncières (22)						
0,985507	0,978956			26,45			52,90

Plafonnement du taux de CFE